



CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ

Volet Université Laurentienne

Bourse pour étudiant à temps partiel du CNFS – UL Valeur de 250 \$

Objectif

La bourse pour étudiant à temps partiel CNFS-UL a pour but d'inciter les étudiant.e.s provenant d'un milieu francophone en situation minoritaire de s'impliquer au sein de leur programme, de la vie étudiante, et/ou de leur communauté afin qu'elles/ils puissent enrichir leurs expériences post-secondaires tout en contribuant aux communautés qu'elles/ils desservent en tant que futurs professionnels de la santé.

Critères d'admissibilité

Afin d'être admissible à la bourse, l'étudiant.e doit :

- avoir la citoyenneté canadienne ou détenir une résidence permanente au Canada (excluant le Québec) au moment de la demande;
- être inscrit à temps partiel (moins de 18 crédits) à un baccalauréat du CNFS à l'Université Laurentienne, soit sciences infirmières, orthophonie, service social;
- avoir une moyenne générale d'au moins 75% pour l'année précédente;
- soumettre la documentation requise d'ici 16h le 1^{er} décembre 2022 :

Dossier de candidature

Pour être recevable, un dossier de candidature doit comprendre la documentation suivante :

- le *Formulaire de demande* dûment rempli;
- une copie non-officielle de relevé de notes de l'année précédente;
- une lettre d'appui signée sur du papier entête par un.e enseignant.e, un membre du corps professoral ou un.e représentant.e d'un groupe ou d'un organisme communautaire;
- un curriculum vitae rédigé en français qui démontre l'engagement communautaire et/ou universitaire de l'étudiant;
- une lettre de présentation (minimum 300 mots) rédigée en français qui décrit, selon l'étudiant, l'importance de l'offre active et la façon dont il met en pratique l'offre active des soins de santé en français.

Critères d'évaluation et remise des prix

L'excellence du dossier sera jugée en fonction de l'implication du candidat dans la communauté francophone et les activités scolaires et parascolaires qui touchent particulièrement le domaine de la santé, sans nécessairement s'y limiter. Les candidats sont encouragés à bien communiquer le niveau d'implication ainsi que l'impact de ces engagements sur leur cheminement personnel. Les demandes seront évaluées par un comité de sélection et les récipiendaires seront avisés au plus tard en janvier 2023.

Les demandes pour la bourse d'étudiant à temps partiel du CNFS - UL doivent être soumises par courriel : cnfs@laurentienne.ca au plus tard à **16h le 1^{er} décembre 2022**. Prière d'indiquer dans l'objet de votre courriel, votre nom et Bourse Étudiant temps partiel (**mon_nom et bourse étudiant temps partiel**).